



Etat de l'opinion décembre 2019 en Charente-Maritime

Comme chaque année depuis 2009, l'Institut BVA a interrogé les habitants de la Charente-Maritime* pour évaluer leur perception de la vie dans le département, leur satisfaction à l'égard de notre collectivité, ainsi que leurs attentes pour l'avenir.

Après une vague d'enquête 2018 impactée par la crise nationale des gilets jaunes, cette nouvelle sollicitation des Charentais-Maritimes, effectuée en décembre 2019, se traduit par un vrai retour à la normale avec de bons (voire très bons) résultats sur un grand nombre d'indicateurs.

Les enseignements principaux de cette nouvelle vague sont les suivants :

1. Une satisfaction de vivre dans le Département qui reste très élevée et un sentiment retrouvé que les choses ont plutôt tendance à s'améliorer
2. Une approbation très majoritaire de l'action du Département et en progression depuis 2018, avec notamment une amélioration dans le domaine de l'environnement dans un contexte de préoccupation grandissante des citoyens sur ce sujet
3. Un sentiment d'écoute par le Département qui progresse, tout comme l'impression de bénéficier de l'action menée
4. Des attentes fortes au sujet des routes départementales -attentes qui persistent aussi au sujet des personnes âgées et de la préservation de l'environnement
5. Une approbation en augmentation de l'action de Dominique Bussereau en tant que président du Conseil départemental
6. Le passage du Tour de France par le département est bien accueilli par les habitants, qui y voient une opportunité de développement touristique et économique.

Si vous souhaitez en savoir plus, tous les détails de cette enquête auprès des Charentais-Maritimes sont sur charente-maritime.fr

* Enquête réalisée par l'Institut BVA du 26 novembre au 9 décembre par téléphone.
503 habitants de la Charente-Maritime âgés de 18 ans et plus ont été interrogés. La représentativité de l'échantillon est assurée par un redressement sur les variables suivantes :
> Sexe > Âge > PCS du chef de famille > Catégorie d'agglomération

I. Un département dans lequel il fait bon vivre et un sentiment retrouvé que les choses ont davantage tendance à s'améliorer qu'à se détériorer

De manière quasiment unanime, les habitants de la Charente-Maritime font toujours part de leur satisfaction de vivre dans le département (94% ; -2), dont 60% (+1) qui se disent même *très* satisfaits d'y habiter. Des résultats dans la lignée de ceux observés l'an dernier et stables sur le long terme, la part de personnes insatisfaites restant marginale d'année en année (5% ; +1 en 2019).

On assiste donc cette année à un « retour à la normale » sur cet indicateur : la moitié des habitants (48% ; +14) a le sentiment que la situation s'est améliorée, contre moins d'un quart (22 ; -13) qui estime qu'elle s'est dégradée.

Les résultats de cette année se situent ainsi dans la lignée de ceux observés avant 2018, avec une proportion environ deux fois plus élevée de personnes constatant une amélioration plutôt qu'une détérioration.

II. Après une année 2018 difficile, l'action du Conseil départemental est davantage saluée cette année, notamment en ce qui concerne l'action environnementale

A) La satisfaction générale à l'égard du Conseil départemental retrouve son niveau de 2017

Plus de trois habitants sur quatre (76%) affichent leur satisfaction à l'égard de l'action du Département : c'est 4 points de plus que l'an dernier, ce qui vient compenser très exactement les points perdus en 2018. 18% se disent même *tout à fait* satisfaits, contre 10% l'an dernier (+8).

Il reste toujours une minorité non négligeable de personnes se déclarant insatisfaites (20%), mais cette part est en recul depuis l'an dernier (-5 points).

Les plus enthousiastes à l'égard du Département sont les personnes âgées de 65 ans et plus : 79% se disent satisfaites, dont 27% qui le sont *tout à fait*. A l'inverse, on observe cette année une insatisfaction plus marquée parmi les personnes exerçant ce que l'INSEE appelle une « profession intermédiaire », que l'on peut apparenter aux classes moyennes (29% contre 20% en moyenne).

Dans le détail, cette satisfaction est notamment toujours portée par une très grande appréciation de l'action menée dans le domaine du tourisme, qui suscite des jugements très majoritairement positifs (87% de satisfaction) et stables depuis l'an dernier.

B) Les habitants ont davantage le sentiment d'être écoutés et de bénéficier de l'action du Département

Les habitants ont par ailleurs le sentiment d'être davantage écoutés et de davantage bénéficier de l'action du Conseil départemental : deux éléments qui expliquent peut-être aussi la progression de la satisfaction générale à l'égard de l'institution.

Ainsi, ce sont désormais près de six Charentais-Maritime sur dix qui font part de leur satisfaction concernant l'écoute dont ils bénéficient de la part du Département (59%). Ils n'étaient que 47% l'an dernier et se montraient globalement très partagés sur cette question depuis plusieurs années. C'est le plus haut niveau atteint par cet indicateur depuis la création du baromètre, signe d'une vraie progression dans ce domaine.

Ce sentiment est majoritaire dans quasiment toutes les strates de population, à l'exception des professions intermédiaires, qui s'illustrent par des résultats moins positifs : 50% n'ont pas le sentiment que le Conseil départemental est à l'écoute des gens comme eux, contre 39% en moyenne.

Autre indicateur qui progresse par rapport à l'an dernier : le sentiment de bénéficier de l'action du Conseil départemental. Près d'un habitant sur deux a cette impression (48%), soit 4 points de plus qu'en 2018. Les opinions restent néanmoins très partagées sur le sujet puisque 50% des habitants considèrent à l'inverse qu'ils ne bénéficient pas de l'action départementale (-4 points).

C) L'environnement, un domaine dans lequel l'action du département est plus particulièrement appréciée cette année

Dans le détail, la satisfaction à l'égard du Conseil départemental progresse notamment dans le domaine environnemental : un point d'autant plus significatif que ce sujet constitue désormais une préoccupation majeure des citoyens avec le pouvoir d'achat, comme le montrent toutes nos enquêtes depuis un an.

Près de deux habitants sur trois (64%) font ainsi part de leur satisfaction à l'égard du Département dans le domaine de la protection de l'environnement, soit 5 points de plus qu'en 2018. Il faut dire que cet indicateur avait considérablement diminué l'an dernier (-14 points). La baisse n'est pas totalement compensée et le niveau de cette année reste en-deçà de celui observé avant 2018, mais les exigences des citoyens sont plus fortes aujourd'hui et ce résultat apparaît ainsi encourageant dans ce contexte.

Même tendance concernant les énergies renouvelables : l'action du Département suscite la satisfaction d'une majorité de répondants (53%), en nette progression depuis l'an dernier (+7 points). Sur cet indicateur, on retrouve les niveaux observés entre 2009 et 2017, 2018 constituant une exception.

Enfin, on notera également une progression des jugements positifs à l'égard de l'action départementale dans le domaine de la protection du littoral (67% ; +4).

D) Des points de crispation qui perdurent malgré une amélioration depuis un an, notamment en ce qui concerne l'état des routes

La part de personnes insatisfaites sur l'ensemble des thématiques testées est globalement en baisse par rapport à l'an dernier : la vague de 2018 avait été marquée par une hausse générale de la contestation en plein mouvement des gilets jaunes, et de nombreux indicateurs retrouvent cette année des niveaux plus traditionnels. Notons également que certaines personnes préfèrent ne pas se prononcer quand ils n'ont pas d'avis tranché sur une question, plutôt que d'émettre une critique.

Certains sujets restent cependant toujours moins bien notés par les Charentais-Maritimes, avec quasiment une personne sur deux manifestant son insatisfaction :

- ❖ **La mise en place d'un réseau Internet performant** : 46% ne sont pas satisfaits (-7), contre 47% qui le sont (+3). Les résultats sont toutefois un peu meilleurs que l'an dernier - on retrouve les niveaux observés en 2017 - et ce sujet ne constitue pas réellement un axe d'action prioritaire pour les habitants (il est cité par 23% des interviewés, soit 7 points de

moins qu'en 2018, et reste en 7^e position dans la hiérarchie des attentes, loin derrière d'autres sujets). Ce sont surtout les jeunes qui se montrent les plus insatisfaits (53% des moins de 35 ans contre 37% des 65 ans et plus) ainsi que les personnes habitant dans une zone rurale (55%).

- ❖ **L'aide aux communes rurales** : 46% sont insatisfaits (-11), contre 39% qui sont satisfaits (+4), avec là aussi une petite amélioration par rapport à l'an dernier et des griefs essentiellement portés par les principaux intéressés, à savoir ceux qui vivent en zone rurale (53% ne sont pas satisfaits).
- ❖ **La situation des personnes handicapées** : 47% sont insatisfaits (-14), mais la satisfaction progresse nettement (42% ; +8). C'est ce qui explique sans doute que ce sujet figure moins en tête des attentes que l'an dernier, où il occupait la troisième place avec 36% de citations. Seuls 29% des habitants le mentionnent cette année (-7 points), ce qui le place en sixième position.

Les routes continuent par ailleurs de susciter un mécontentement majoritaire de la part des habitants (62%), mais on notera que là aussi la satisfaction progresse quelque peu (37% ; +5 points), sans toutefois retrouver les niveaux observés avant 2018. Ce sujet reste le principal point de crispation des habitants, de manière assez homogène dans toutes les catégories de population.

Sur tous ces sujets, il serait intéressant pour le Conseil départemental de **développer l'information sur les mesures entreprises** : même si les habitants s'estiment bien informés sur l'action du Conseil départemental (61% ; +2), les personnes qui se sentent mal informés sont plus nombreuses parmi les catégories de population plus en retrait dans leurs jugements à l'égard de l'institution, à l'image des classes moyennes exerçant une profession intermédiaire qui sont une majorité à s'estimer mal informés (52% contre 39% en moyenne).

III. Les routes et les personnes âgées sont toujours les deux attentes les plus fortes des habitants, devant l'environnement qui arrive désormais en 3^e position

Comme l'année dernière, **l'entretien des voies départementales est la principale attente exprimée par les répondants (50% de citations ; +1 point)**, ce qui fait très directement écho au fait que ce sujet est, comme on vient de le voir, le principal motif d'insatisfaction des habitants.

L'action en faveur des personnes âgées arrive toujours en deuxième position (45% ; -1) et vient rappeler à quel point ce sujet reste une priorité pour les habitants, même s'ils sont moins critiques que l'an dernier à l'égard de l'action du Conseil départemental dans ce domaine (l'insatisfaction recule de 9 points, à 44%, tandis que la satisfaction progresse de 5 points, à 48%).

La préservation de l'environnement est citée par autant de personnes que l'an dernier (35%) mais l'évolution à la baisse observée sur d'autres sujets comme les personnes handicapées fait passer ce sujet en troisième position, ce qui vient conforter l'idée que cette thématique est primordiale dans l'esprit des citoyens même si là encore, les critiques sont moins nombreuses que l'an dernier. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à l'évoquer de manière spontanée.

En quatrième position, l'action en faveur des jeunes constitue une attente forte pour un tiers des habitants (32% ; +1) et remonte dans la hiérarchie (ce sujet arrivait en sixième position l'an dernier). C'est, logiquement, le principal domaine dans lequel les jeunes attendent le plus que le Conseil départemental agisse (42% de citations).

Le reste de la hiérarchie évolue peu, signe que les attentes des habitants restent avant tout focalisées sur les routes, les personnes âgées et l'environnement. Ainsi, la petite enfance (15%), l'entretien des collèges (13%), la protection du patrimoine (13%), la culture (11%), le tourisme (9%), le sport (7%) et les ports (3%) sont moins cités, soit parce que les habitants considèrent que l'action du Conseil départemental est suffisante dans ce domaine (comme le tourisme ou la protection du patrimoine), soit parce que cela leur paraît plus secondaire (la culture) au regard du reste.

Concernant le sport, on a vu que les attentes étaient assez limitées (7% de citations), notamment parce que la satisfaction est élevée sur ce sujet (74% ; +1), et cela est loin de signifier un désintérêt pour les actualités dans ce domaine. Ainsi, le fait que le Tour de France passe par la Charente-Maritime en juillet 2020 avec une étape entre l'île de Ré et l'île d'Oléron est **très bien accueilli par les habitants : 74% en ont entendu parler et une très large majorité estime que cela aura un impact positif sur le tourisme dans le département (81%), sur l'image du département (79%) et même sur son développement économique (68%).**

La part de personnes redoutant des effets potentiellement néfastes (comme par exemple l'affluence, l'engorgement...) est très limitée : seuls 4% pensent que cela aura un impact négatif sur le tourisme, 2% sur l'image et 5% sur l'économie du département. Les autres estiment que cela n'aura pas d'impact.

Le passage du Tour de France dans le département est donc une bonne chose pour la très grande majorité des Charentais-Maritimes, qui sont même très nombreux à déclarer avoir l'intention d'aller voir l'étape qui s'y déroulera en juillet 2020 (45% d'entre eux, dont 19% de manière certaine). C'est plus particulièrement le cas des hommes (52%) et des personnes âgées de 50 à 64 ans (52%),

IV. La satisfaction à l'égard de l'action de Dominique Bussereau s'améliore et la volonté de changement s'atténue

A l'image de l'ensemble des indicateurs de ce baromètre, on note une **progression des jugements positifs à l'égard de Dominique Bussereau** en tant que Président du Conseil départemental : 69% sont satisfaits de son action, soit 4 points de plus que l'an dernier. La part de personnes insatisfaites diminue parallèlement (22% ; -6 points) et retrouve un niveau similaire à 2017.

Ce rebond intervient dans un contexte où la notoriété spontanée de Dominique Bussereau est en léger retrait (48% ; -6), à un niveau qui reste supérieur à ceux enregistrés ces dernières années et qui témoigne, sur le long terme d'une réelle progression : en 2009, seuls 23% des habitants étaient capables de citer son nom spontanément.

Ce sont toujours les hommes et les retraités qui le connaissent le plus et ont la meilleure image de lui. Notons que si les trois quarts des personnes capables de citer son nom spontanément sont satisfaites de son action (74%), c'est également le cas de 63% des personnes qui ne se rappelaient pas de son nom, signe que même parmi les personnes le connaissant moins bien, son action est perçue positivement.

En définitive, **une majorité de Charentais-Maritime pensent qu'il est préférable de poursuivre l'action menée actuellement par le Conseil départemental (55%), un score qui là aussi progresse depuis l'an dernier (+7 points), où il s'était particulièrement dégradé.** Les points perdus l'an dernier ne sont pas totalement récupérés, mais l'état d'esprit des habitants n'est pas aussi critique

qu'il ne le fût, et la volonté de changement aussi intense. Ils sont 33% à aspirer à un changement en profondeur de l'action menée, soit 12 points de moins que l'an dernier.